



« Tout d’abord je tiens, au nom des organisations syndicales de retraités CGT – CFDT – UNSA – FO – CFC/CGC – et INDEPENDANTS, à vous remercier d’être venus nombreux aujourd’hui, pour manifester votre mécontentement face à la Direction de la RATP qui a décidé, peu à peu, de se débarrasser des retraités, qui ont tous contribué à l’évolution de l’entreprise.

Lors des négociations portant sur la réforme de notre régime spécial de retraites, la Direction a pris l’engagement à la demande des organisations syndicales, de tenir une réunion tripartite organisations syndicales de retraités, CRP et RATP, engagement qui figure dans le relevé de décision par le Président Monsieur MONGIN.

Le but de cette rencontre annuelle permettrait de débattre ensemble des liens intergénérationnels avec les retraités au travers de la protection sociale (CCAS, Mutuelle), le point Habitat, les liens avec les organismes sociaux (CRE etc.)

***La Direction s'est opposée catégoriquement d'y inclure les questions liées au pouvoir d'achat :***

- ***revalorisation des pensions et des réversions,***
- ***à une augmentation, dès le 1<sup>er</sup> janvier, des pensions équivalence au 13<sup>e</sup> mois des salariés pour tous les retraités,***
- ***la gratuité des transports pour les retraités sur la région Ile de France***

La première réunion tripartite est prévue courant juin. Nous considérons que cette date est trop éloignée et qu'elle devra se réunir dans les prochains jours.

Nous ne pouvons plus attendre le bon vouloir de la Direction alors que nous avons un grand nombre de retraités qui vivent des situations extrêmement difficiles du fait du niveau de leurs pensions.

Aujourd'hui, le monde des retraités est confronté, chaque jour, à des nouvelles hausses des produits alimentaires ou énergétiques, des loyers, des franchises médicales, une politique de santé à deux vitesses par le biais des dépassements d'honoraires pratiqués par les spécialistes en chirurgie.

Le 6 mars, vous avez pu constater la forte mobilisation des retraités dans toutes la France prouve le profond mécontentement des retraités face a leur perte du pouvoir d'achat.

A la RATP, la commission de suivi de protocole salarial 2007/2008 qui s'est réunie le 19 mars 2008 a confirmé le peu de considération de la RATP pour les retraites. Pas question de modifier le calendrier 2008 avec 0,5% au 1<sup>er</sup> juin, 0,5% au 1<sup>er</sup> octobre et 0,5% au 1<sup>er</sup> décembre plus 0,3% au titre du coefficient majorateur au 1<sup>er</sup> juillet : hors de question de modifier la date.

Une nouvelle rencontre aura lieu au mois de septembre pour faire le point en fonction de l'indice de l'évolution indice des prix INSEE.

La Direction a bien fait comprendre que s'il y avait des mesures de rattrapage, celles-ci ne concerneraient pas les retraités car nous sommes liés à un accord d'entreprise avec les Ministères jusqu'à fin 2008.

**Nous ne pouvons accepter un tel dictat de la Direction. Nous sommes toujours dans le cadre de l'accord « Dispositions relatives à l'impact sur les pensions de la politique salariales ».**

La direction doit :

- respecter sa signature,
- accepter de discuter de la revalorisation des pensions,
- accepter que le 0,3% du coefficient majorateur soit payé au 1<sup>er</sup> janvier 2008,
- accepter que l'ensemble des retraités touche une équivalence 13<sup>e</sup> pension au delà de 2008,
- transport gratuit en Ile de France pour tous les retraités,

- accepter que la lettre aux retraités qui permettait d'avoir une expression syndicale soit de nouveau éditée et envoyée à tous les retraités, celle-ci ayant été supprimée à la création de la CRP.

La Direction de la RATP a les moyens financiers pour satisfaire les revendications des retraités, les comptes sociaux 2007 de l'entreprise sont très largement bénéficiaires.

Les retraités méritent d'être respectés, ils ont contribué à l'évolution de la RATP »

**A 10 heures 30 la délégation des organisations syndicales des retraités a été reçue.**

La rencontre à durée environ 30 minute et sa sortie, celle-ci a déclaré par l'intermédiaire de Gérard Ballais:

« Nous avons rencontrés Mr Ambrosini, Mr Bruandet et Mme Gardon représentant la CRP.

Les organisations syndicales des retraités ont rappelé leurs revendications. La Direction en a pris note, et elle nous a informé de la tenue de la première réunion tripartite au mois de juin 2008. **Quand celles-ci ont abordées le pouvoir d'achat des retraités, la réponse est nette : «Il est hors de question d'aborder les questions liées au pouvoir d'achat des retraités. »**

Les organisations syndicales en total désaccord avec le contenu de cette réunion tripartite, attendent un texte écrit portant sur le contenu.

**A l'examen de ce texte, les organisations syndicales prendront leurs responsabilités de participer ou non à cette réunion.**

**Nous vous tiendrons informé des suites que nous donnerons aux dossiers des retraites à la RATP.**